

Maladies liées à la faune sauvage indigène

Dernière mise à jour : 26 juin 2023

🔍 Évaluation de l'état non réalisable et évaluation de la tendance non réalisable

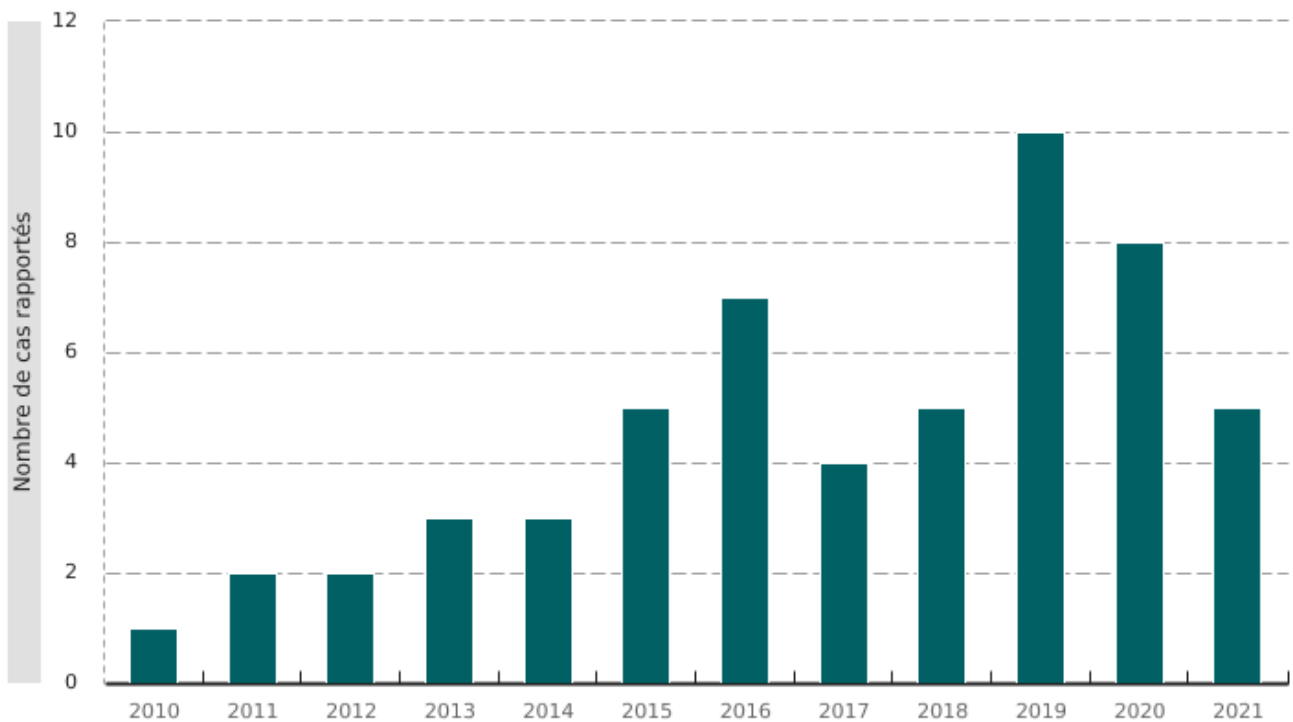
Certains agents infectieux présents au sein de la faune sauvage^[1] se transmettent à l'homme et sont donc susceptibles d'avoir un impact sur sa santé. En Wallonie, il s'agit principalement des zoonoses suivantes^[2] : échinococcose alvéolaire, tularémie, leptospirose, hantavirose, anaplasmosse et borréliose de Lyme.

Le suivi épidémiologique des zoonoses se base sur des données issues de trois réseaux de laboratoires de microbiologie (laboratoires vigies, laboratoires de référence et centres nationaux de références) et sur des données issues de déclarations obligatoires de certaines maladies. Cette surveillance n'est pas exhaustive. Par ailleurs, un grand nombre de ces maladies ont une présentation clinique souvent peu spécifique et sont donc probablement sous-diagnostiquées. Leur incidence réelle est donc sous-estimée. Cette surveillance permet toutefois de suivre les tendances au cours du temps^[3].

Échinococcose alvéolaire et tularémie : des zoonoses rares

L'échinococcose alvéolaire est une maladie parasitaire rare causée par *Echinococcus multilocularis*. L'homme se contamine par ingestion d'œufs de parasites présents dans les aliments (baies p. ex.), l'eau ou la terre souillés par des excréments de l'animal hôte (le renard^[4]) ou par contact direct avec celui-ci suite à une hygiène insuffisante des mains. Sur la période 2010 - 2021, le nombre de cas d'échinococcose alvéolaire rapportés annuellement en Belgique a fluctué entre 1 et 10, avec davantage de cas au cours des dernières années. Si une augmentation du nombre de cas rapportés a été constatée en Europe^[5], il est encore trop tôt pour se prononcer sur la situation épidémiologique en Belgique. La surveillance ne peut toutefois être relâchée. Selon une étude de l'ULiège, la prévalence d'*Echinococcus multilocularis* au sein des populations de renards en Wallonie serait relativement élevée (55,8 % en 2020, 24,5 % en 2021)^(b).

Nombre de cas rapportés d'échinococcose alvéolaire en Belgique

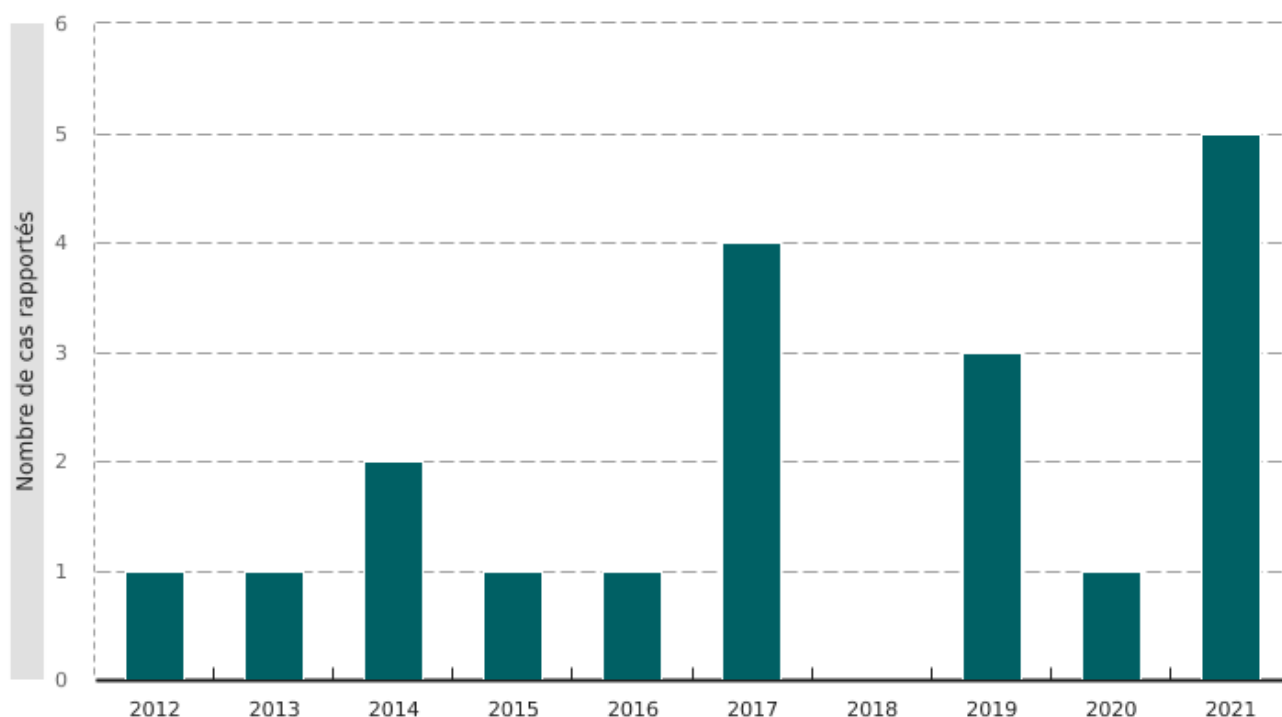


REEW – Sources : Sciensano ; laboratoire de référence pour Echinococcus (ULB entre 2010 et 2020, CHU de Liège en 2021)

© SPW - 2023

La tularémie est une maladie bactérienne rare à déclaration obligatoire dans toutes les Régions du pays^[6] (depuis 1971), causée par la bactérie *Francisella tularensis*. La contamination se fait surtout par contact cutané direct avec des animaux infectés (principalement lièvres et rongeurs sauvages)^[7], par contact indirect *via* des végétaux, le sol ou du matériel contaminés, et par morsure de tique infectée. En Wallonie, le nombre de cas rapportés par an sur la période 2012 - 2021 a oscillé entre 0 et 5, sans tendance nette. Une augmentation du nombre de cas a toutefois été observée dans l'UE-27 entre 2017 et 2021^(c).

Nombre de cas rapportés de tularémie en Wallonie



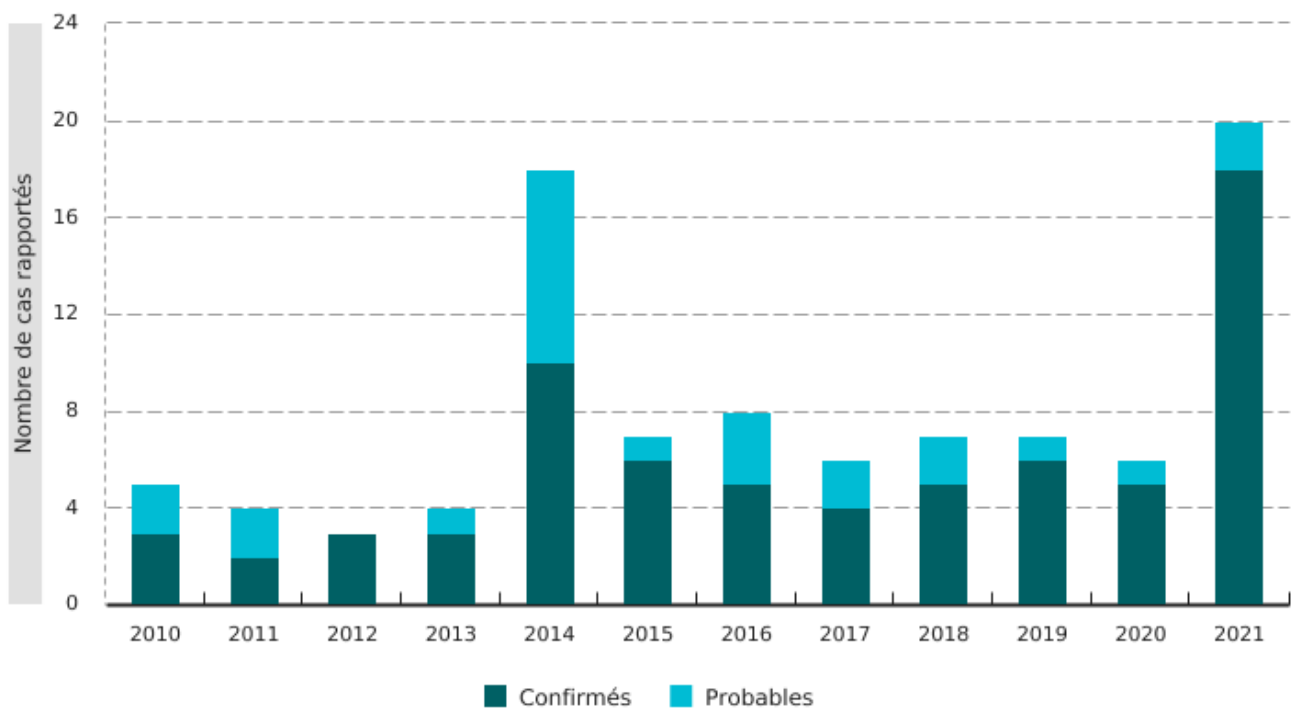
REEW – Sources : Sciensano ; AVIQ (déclarations obligatoires)

© SPW - 2023

Leptospirose, hantavirose et anaplasmose : des fluctuations annuelles

Tout comme la tularémie, la leptospirose est une maladie à déclaration obligatoire en Wallonie (depuis 2016). Elle est causée par des bactéries du genre *Leptospira*, qui sont excrétées dans l'environnement *via* les urines d'animaux réservoirs (rongeurs, bovins, chevaux, chiens...). L'homme se contamine par contact avec de l'eau ou des sols souillés, ou par contact direct avec un animal infecté. Les personnes les plus à risque appartiennent à certains groupes professionnels (éleveurs, vétérinaires, éboueurs, agriculteurs...), ou pratiquant des loisirs en eau douce. Entre 2010 et 2013, le nombre de cas de leptospirose rapportés par an en Wallonie (confirmés et probables) s'élevait en moyenne à 4. En 2014, une augmentation a été observée (18 cas rapportés)^[8], suivie d'une diminution pour la période 2015 - 2020 (6 à 8 cas par an). En 2021, une augmentation était à nouveau observée (20 cas rapportés)^[9].

Nombre de cas rapportés de leptospirose en Wallonie

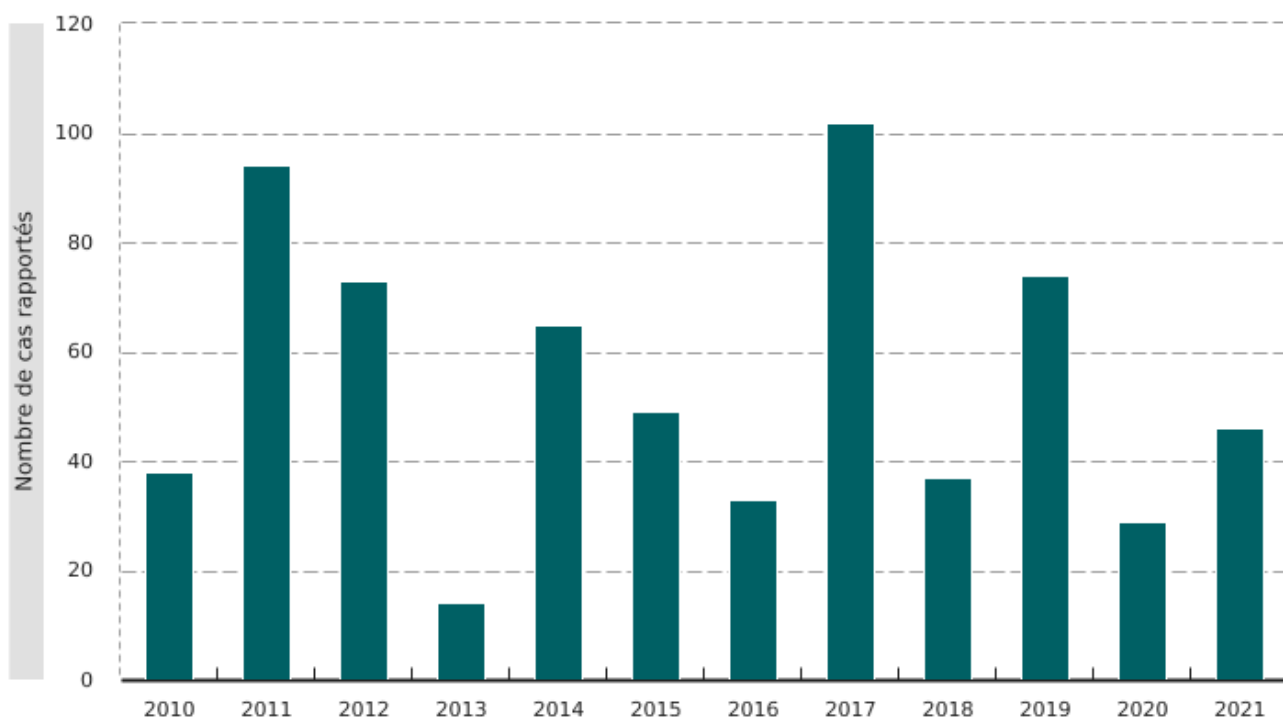


REEW – Sources : Sciensano ; laboratoire de référence pour *Leptospira spp.* (Institut de médecine tropicale)

© SPW - 2023

L'hantavirose est une maladie à déclaration obligatoire en Wallonie depuis 2018. Il s'agit d'une zoonose virale peu fréquente, causée par des virus du genre *Orthohantavirus*. Les hôtes naturels du virus sont des rongeurs^[10] qui présentent une infection inapparente mais excrètent le virus dans leur urine, leurs matières fécales ou leur salive. L'homme se contamine principalement par voie respiratoire en inhalant le virus présent dans les excréta. Au cours de la période 2010 - 2021, le nombre de cas rapportés par an en Wallonie a varié entre 4 et 20. De façon générale, des années épidémiques alternent avec des années intermédiaires.

Nombre de cas rapportés d'hantavirose en Wallonie

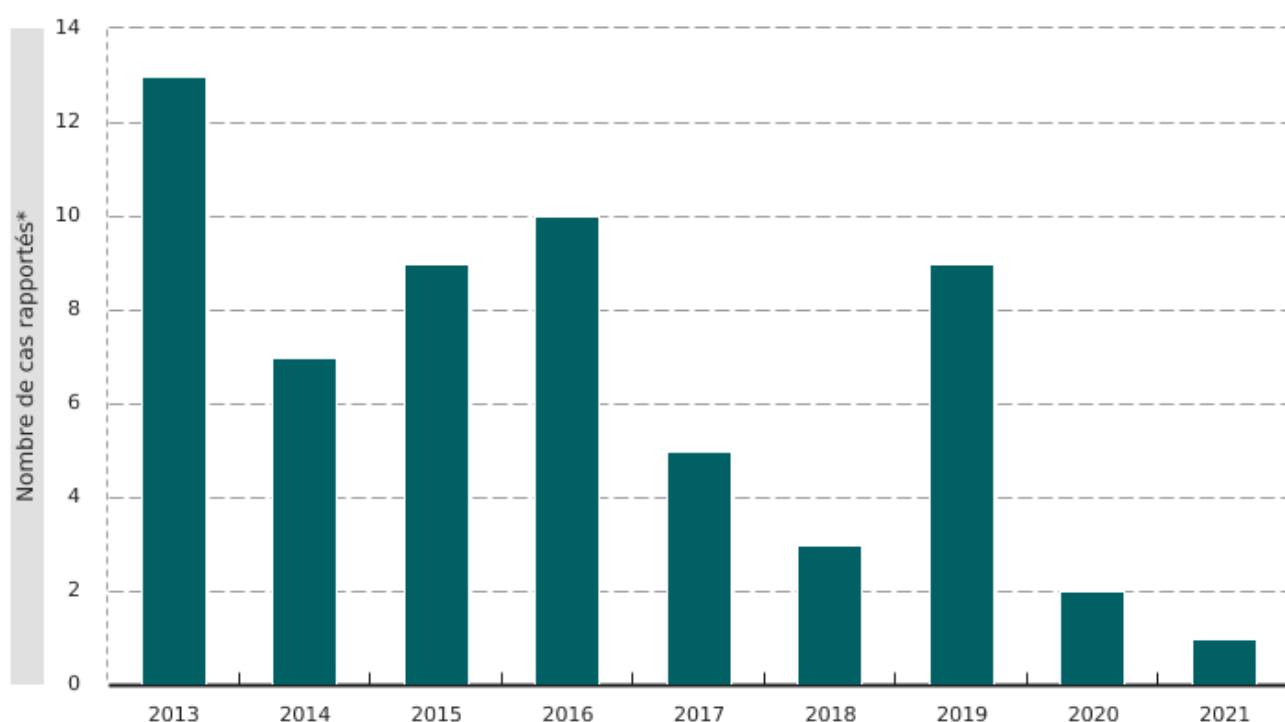


REEW – Sources : Sciensano ; réseau des laboratoires vigies et Centre national de référence pour les hantavirus (UZ Leuven) ; AVIQ (déclarations obligatoires - depuis 2018)

© SPW - 2023

L'anaplasmose est une maladie bactérienne transmise par des tiques du genre *Ixodes*, causée par *Anaplasma phagocytophilum*. Selon une étude menée en 2021, le pourcentage de tiques infectées par la bactérie s'élevait à 4,7 % en Wallonie^(e). Le principal réservoir de la bactérie est constitué par les rongeurs, les bovins et les chevreuils. Entre 2013 et 2021, le nombre de cas (confirmés ou probables) rapportés par an en Wallonie a fluctué entre 1 et 13, sans tendance nette. À noter qu'en 2020 et 2021, le nombre de cas rapportés était particulièrement faible (2 et 1 cas respectivement), une situation vraisemblablement liée à la crise sanitaire due à la COVID-19^[11].

Nombre de cas rapportés d'anaplasmose en Wallonie



* Confirmés ou probables

REEW – Sources : Sciensano ; Centre national de référence pour *Anaplasma phagocytophilum*

(Hôpital militaire Reine Astrid)

© SPW - 2023

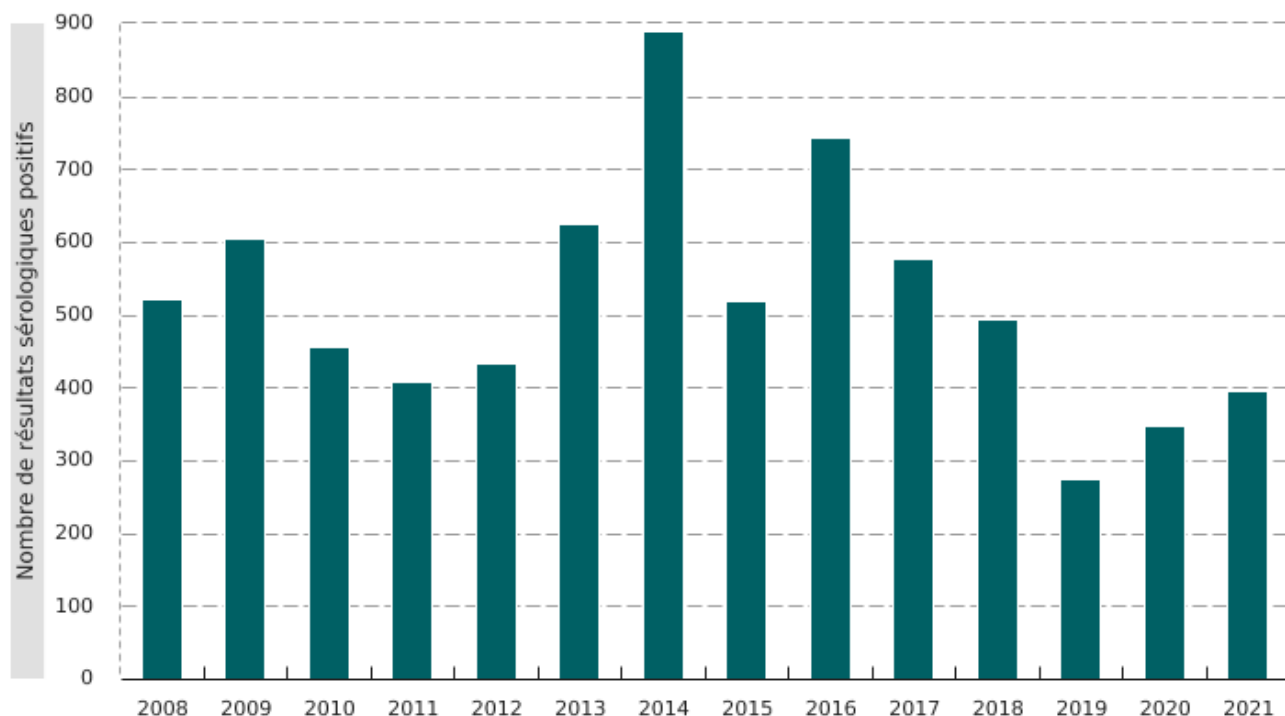
Borréliose de Lyme : augmentation de la vigilance

La borréliose de Lyme est une maladie infectieuse causée par des bactéries du complexe *Borrelia burgdorferi sensu lato*, transmise à l'homme par morsure de tiques infectées du genre *Ixodes*. Le risque de transmission est influencé par plusieurs facteurs tels que la densité de tiques dans l'environnement, le taux d'infection chez les tiques et la durée d'attachement de la tique sur la peau [12]. En 2021, le pourcentage de tiques infectées en Wallonie s'élevait à 10,1 %^(e). Le principal réservoir des bactéries comprend les petits mammifères sauvages (souris, campagnols, écureuils, hérissons...), les oiseaux et les reptiles. Le nombre de résultats sérologiques positifs [13] rapportés par an en Wallonie a considérablement varié au cours de la période 2008 - 2021. Il était particulièrement élevé en 2014 (889 résultats sérologiques positifs). Cette augmentation correspond toutefois à une hausse du nombre de tests sérologiques réalisés dans la population. Le taux de positivité [14] étant resté stable, l'augmentation du nombre de sérologies positives est probablement liée à une vigilance accrue à l'égard de la maladie.

À noter que le nombre de laboratoires participant à la surveillance en Wallonie a fortement diminué ces dernières années et que l'épidémie de COVID-19 a eu un impact important sur leur charge de travail. Les résultats relatifs aux dernières années sont donc difficilement interprétables. Toutefois, sur base d'autres sources d'information (nombre de consultations chez un médecin généraliste

pour un érythème migrant^[15] et nombre d'hospitalisations), il n'y actuellement pas d'indication d'une augmentation de la borréliose de Lyme en Belgique.

Surveillance laboratoire de la borréliose de Lyme* en Wallonie



* La surveillance de la borréliose de Lyme se base entres autres sur le nombre de tests sérologiques positifs pour *Borrelia burgdorferi s.l.* rapportés par le réseau des laboratoires vigies.

REEW – Sources : Sciensano ; réseau des laboratoires vigies

© SPW - 2023

[1] Les maladies de la faune sauvage ne font pas l'objet de cette fiche d'indicateurs. Un suivi de cette thématique est réalisé par l'ULiège *via* le Réseau de surveillance sanitaire de la faune sauvage [↗](#).

[2] Les zoonoses présentées dans cette fiche d'indicateurs sont celles pour lesquelles une contamination est possible sur le territoire wallon, *via* la faune sauvage indigène.

[3] À noter que toutes les zoonoses ne font pas l'objet d'un suivi depuis le même nombre d'années.

[4] À noter que le chien, le chat et d'autres carnivores sauvages peuvent également être un hôte final du parasite.

[5] Pour plus d'informations, consulter Baumann *et al.* (2019)^(a), ainsi que l'Atlas de surveillance des maladies infectieuses du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies [↗](#).

[6] La sévérité de la maladie et sa contagiosité (aucune transmission directe d'une personne à l'autre n'a toutefois été documentée) expliquent la nécessité de déclarer la maladie dès la confirmation diagnostique.

[7] À noter que les animaux domestiques (moutons, chats, chiens...) peuvent également être une source d'infection pour l'homme.

[8] Plusieurs pays dont la France, les Pays-Bas et l'Allemagne ont également rapporté une hausse du nombre de cas en 2014. Plusieurs causes ont été citées, dont des facteurs climatiques (hiver clément, températures plus élevées durant toute l'année), ainsi que des inondations importantes en mai 2014 dans le sud-est de l'Europe. En Wallonie, une épidémie de leptospirose chez les bovins a été rapportée en 2014.

[9] Cette augmentation pourrait être une conséquence des inondations du mois de juillet 2021^(d).

[10] En Belgique, le principal réservoir d'hantavirus est le campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*).

[11] Moins de tests diagnostiques réalisés en raison de la pression élevée sur le système de santé et confusion possible avec les symptômes de type grippal de la COVID-19^(f).

[12] Le risque apparaît faible si la tique est retirée dans les 12 à 24 heures.

[13] Les anticorps pouvant être présents dans le sang pendant des années, un résultat sérologique positif ne signifie pas toujours que le patient souffre d'une borréliose de Lyme au moment de la prise de sang, mais indique que celui-ci a été un jour en contact avec l'agent pathogène.

[14] Nombre de résultats sérologiques positifs rapporté au nombre total de tests réalisés.

[15] Manifestation la plus fréquente de la maladie se caractérisant par un anneau rouge sur la peau qui s'étend progressivement à partir de l'endroit de la morsure, avec souvent un éclaircissement au centre.

Évaluation

❓ Évaluation de l'état non réalisable et évaluation de la tendance non réalisable

État : Évaluation non réalisable

Il n'existe pas de référentiel.

Tendance : Évaluation non réalisable

La fiche d'indicateurs présente des données se rapportant à six pathologies distinctes. Par conséquent, une évaluation unique de la tendance ne peut être réalisée.

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)

Informations complémentaires

Références bibliographiques

- (a) Baumann *et al.*, 2019. Worldwide literature on epidemiology of human alveolar echinococcosis : a systematic review of research published in the twentyfirst century. *Infection*, 47, 703-727. [🔗](#)
- (b) ULiège - FMV - Service Santé et pathologies de la faune sauvage, 2022. Étude de la cinétique de la mémoire immunitaire dirigée contre le virus de la peste porcine africaine et détection de maladies émergentes pouvant affecter la faune sauvage et avoir un impact sur les animaux d'élevage en Wallonie et/ou sur la santé humaine. Rapport d'activités annuel 2021. Étude réalisée pour le compte du SPW ARNE - DEMNA. [🔗](#)
- (c) EFSA & ECDC, 2022. The European Union one health 2021 zoonoses report. *EFSA Journal*, 20(12), 7666. [🔗](#)
- (d) Hermy *et al.*, 2023. Surveillance épidémiologique de la leptospirose. *Leptospira spp.* 2019 - 2021. Sciensano : Bruxelles, Belgique. [🔗](#)
- (e) Sciensano, 2023. Recherche de pathogènes présents chez les tiques. Collecte de tiques avril - octobre 2021. Rapport final. Étude réalisée pour le compte de l'AVIQ et de l'agence flamande Zorg en Gezondheid. [🔗](#)
- (f) Lernout *et al.*, 2022. Surveillance épidémiologique de l'anaplasmose. *Anaplasma phagocytophilum*. 2019 - 2021. Sciensano : Bruxelles, Belgique. [🔗](#)

Ressources utiles

- Page internet "Sujets de santé de A à Z". Sciensano. [🔗](#)
- Page internet "TiquesNet". Sciensano. [🔗](#)
- Page internet dédiée aux maladies infectieuses transmissibles à l'homme sur le portail de la biodiversité en Wallonie. Service public de Wallonie. [🔗](#)

